

ATTESTATION DE NON-CURSUS
Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e) MME PERNETTE Cédric
Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante Master CiMER -
lettres su (études slaves et études germaniques)
certifie que le projet intitulé exposition "Traces invisibles"
porté par l'association étudiante CiMER
étudiant.e(s) en Master CiMER.

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A Paris

Le 10 octobre 2024

Signature + cachet de l'établissement


Sorbonne Université
Faculté des Lettres
U.F.R d'études Slaves